

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis.

Ils ne sont que consultatifs, mais il vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

DESCRIPTIF	PERMIS A A1 A2	PASSERELLE A2 → A 125 CM 3
DOSSIER – INSCRIPTION	50 + 45	FORMA- TION DE 7 HEURES
EVALUATION DEPART	OFFERT	
PREPACODE ETM	65	
20 HEURES DE CONDUITE	1060	
FRAIS ACCOMPAGNEMENT PLATEAU ET CONDUITE	150	
TOTAL TTC	1370,00 €	400.00 €

* Évaluation de départ : obligatoire et réalisée avant la signature du contrat

Informations complémentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Scannez
et découvrez !



<http://arrconduite.fr>
First training, Advanced Days Online
available on your tablet

La formation permis B fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; l'arrêté du 22 décembre 2009 ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

Informations



Permis A-A1-A2



ARR'CONDUITE

Votre école de conduite ARR'CONDUITE vous informe sur les nouveaux permis moto

Quel permis ? A quel âge ? Quelle moto ? Quelles formations et pour quels coûts ?

Cette notice vous apporte les principales réponses à ces questions.

Votre contact :

Téléphone : 05 . 46 . 37 . 13 . 69 E-mail : contact@arrconduite.fr



Ecole de Conduite

ARR'CONDUITE

25 place du Général Leclerc

17700 SURGERES

tel : 05 46 37 73 69

Agrément : E0201705800

Lundi	Fermeture Hebdomadaire
Mardi	18 h - 20 h
Mercredi	17 h - 19 h
Jeudi	18 h - 20 h
Vendredi	Fermé
Samedi	10 h - 12 h

LES CATÉGORIES de permis

A1	A2	A	
• Motocyclettes avec ou sans side-car : - cylindrée max : 125 cm³, - puissance max : 11 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,1 kW/kg. • Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW.	• Motocyclettes avec ou sans side-car : - puissance ≤ à 35 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.	Pour obtenir la catégorie A, il y a obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.	
		Moto avec ou sans side-car	Tricycles à moteur puissance > 15 kW

La formation THÉORIQUE

LA FORMATION THÉORIQUE PORTE SUR LA CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LA CIRCULATION ET LA CONDUITE D'UN VÉHICULE AINSI QUE SUR LE COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR.

Les cours sont dispensés via Internet sur la plateforme ENPC Prépacode ETM.

La formation théorique porte sur les thématiques suivantes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur.
- La route.
- Les autres usagers de la route.
- Réglementation générale et divers.
- Éléments mécaniques liés à la sécurité.
- Équipements de protection et autres éléments de sécurité.
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

LA FORMATION PRATIQUE PORTE SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE ET SUR LA SENSIBILISATION AUX DIFFÉRENTS RISQUES DE LA ROUTE.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exer-

Les ÉPREUVES DES PERMIS A1 et A2

ETM

- 40 questions dont 10 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code.
- Valable 5 ans ou 5 épreuves.

ÉPREUVES HORS CIRCULATION*

EXERCICES À ALLURE RÉDUITE.

- Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes.
- Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée.
- Un exercice à faible vitesse avec la prise en charge d'un passager.

EXERCICES À ALLURE PLUS ÉLEVÉE.

- Un exercice de freinage qui consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) terminée par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
- Un exercice de slalom et évitement qui consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage.

ÉPREUVES EN CIRCULATION

- Des parcours les plus variés possibles.
- Conduite autonome durant 5 minutes.